



*** Nouvelle adresse ***

6, Principale Sud



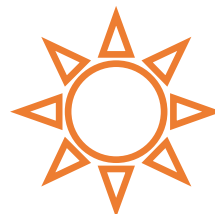
Des nouvelles de votre municipalité

Déménagement du bureau municipal

Depuis le 25 mai dernier, l'administration municipale est en poste dans les anciens locaux de la caisse populaire. Il aurait été plaisant de procéder à une ouverture officielle, mais soyez assurés que dès que la situation le permettra, vous pourrez venir « faire le tour ». Mais d'ici là, on devra ranger encore quelques boîtes! 😊

Horaire d'été bureau

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h
Nouvelle adresse : 6, rue Principale Sud



Mesures à respecter

Avant de vous déplacer, assurez-vous auprès de nous, par téléphone, que cela est nécessaire 819 728-2186;

Prenez rendez-vous avant de vous déplacer;

Nous accueillerons qu'un seul citoyen à la fois, soyez patients;

Vous devrez vous désinfecter les mains à votre arrivée;

Vous devrez porter un couvre-visage (masque);

Respectez la distanciation physique;

Si vous présentez des signes de la COVID-19, restez chez vous.

Merci de votre collaboration!



2^E VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

L'échéance pour le paiement du 2^e versement des taxes qui était prévue le 15 juin a été reportée au 15 août. Prendre note qu'à compter du 15 septembre, les taxes dues et n'étant pas payées porteront intérêt à 10 %.

Le 3^e versement qui était prévu le 15 septembre est quant à lui reporté au 15 novembre (Il n'y aura pas d'intérêt entre le 15 septembre et le 15 novembre).

LA DATE LIMITE POUR REMETTRE VOS ARTICLES POUR LE
PROCHAIN BABILLARD SERA LE **8 septembre 2020**.

Pour envoyer vos messages par courriel : adj.guigues@mrctemiscamingue.qc.ca

DÉPART D'ÉRIC AUMOND

C'est à regret que la municipalité a reçu la démission de son agent de développement et de loisirs, M. Éric Aumond. On profite de l'occasion pour remercier Éric pour sa contribution importante au développement de nouvelles activités et à différents projets depuis son arrivée en poste depuis novembre 2017. Et certains autres projets en développement pourraient voir leur aboutissement avec sa collaboration dans les prochains mois.

Merci encore Éric et bonne chance!

FEUX DE CAMP

Bien qu'on entende aux nouvelles qu'il y a interdiction ou non pour les feux à ciel ouvert, soyez avisés que pour la municipalité de Saint-Bruno-de-Guigues, cette interdiction est permanente en raison de la COVID, ou du moins jusqu'à ce que le service incendie lève l'interdiction. Ce qui veut dire que seules les installations munies d'un pare-étincelles peuvent être utilisées.

PERMIS DE CONSTRUCTION

Nous vous rappelons que vous devez présenter votre demande de permis de construction ou rénovation au moins 1 mois à l'avance en téléphonant au bureau municipal. Hélène prendra vos informations qui seront transmises à la responsable en urbanisme, M^{me} Cécilia N'Dri. Dans le cas d'une construction ou reconstruction en zone agricole, vous devez faire votre demande au moins 4 mois à l'avance puisqu'une autorisation de la CPTAQ est nécessaire.

CADETS – SÛRETÉ DU QUÉBEC

Si vous apercevez deux jeunes hommes en uniforme se promenant « en ville », il s'agit de William Poirier et Samuel Coulombe, cadets de la Sûreté du Québec qui font de la sensibilisation et/ou surveillance sur le territoire. N'hésitez pas à les aborder pour faire connaissance ou pour de l'information particulière en lien avec la sécurité publique.

RESTAURANT DE L'ARÉNA

Madame Sandra Barrette nous a récemment informés qu'elle fermera le restaurant de l'aréna à compter du 1^{er} septembre prochain. La municipalité offre des conditions avantageuses et intéressantes pour la location de cet espace. Si des personnes ont un intérêt à poursuivre les opérations du restaurant, bien vouloir vous adresser à la municipalité pour plus d'information.

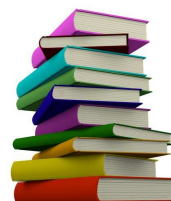
CHIENS

Simple rappel car à entendre la population en général, le message passe mal : Les chiens doivent rester sur la propriété de leur maître. L'infraction peut varier de 500 \$ à 1 500 \$. Voici l'article 21 de la Loi : **Un chien ne peut se trouver sur une propriété appartenant à une personne autre que son propriétaire ou gardien, à moins que la présence du chien ait été autorisée expressément.**

HORAIRE BIBLIO

Mardi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30

Pour information : 819 728-2910 #4275



RELAIS D'ÉCOCENTRE DE SAINT-EUGÈNE

Le relai d'écocentre de Saint-Eugène est ouvert le mercredi après-midi de 13 h à 16 h et le samedi de 9 h à 15 h.

ÉCOCENTRE DE FABRE

L'écocentre de Fabre est ouvert du lundi au samedi de 9 h à 16 h.

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL

8 septembre 5 octobre 9 novembre 7 décembre

Les réunions ont lieu à la salle municipale, 4 Mgr-Moreau Est, 2^e étage, dès 19 h 30.

Hélène Laverdière, adjointe : adj.guigues@mrctemiscamingue.qc.ca

Serge Côté, directeur-général : dg.guigues@mrctemiscamingue.qc.ca

Site Internet de la municipalité :

www.guigues.ca

En cas d'urgence

Vous pouvez rejoindre en tout temps :

Serge Côté : 819 629-6912

Sylvain Lacroix : 819 629-9004

